

## Enquête "Dytiques et gros coléoptères aquatiques"

Une enquête nationale de l'OPIE, relayée en Bourgogne par la SHNA dans le cadre de l'Observatoire de la Faune de Bourgogne et en partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne et l'Office Français de la Biodiversité.

### Etape 1

Pêcher des gros coléoptères aquatiques (> 1cm) dans votre mare. Que ce soit à l'aide d'une épuisette, d'un filet troubleau ou d'un piège-nasse fabriqué avec une bouteille et appâté (restes de viande, têtes de crevettes...) laissé dans la pièce d'eau pendant une nuit. Attention d'assurer la présence d'air dans le piège pour la survie des amphibiens et des coléoptères.



### Etape 2

Photographier les individus pêchés des deux côtés : face ventrale et face dorsale. Puis essayer à l'aide de la clef de détermination de donner un nom à votre coléoptère.

*Si l'individu est dans la clef, vous pouvez le relacher, sinon vous pouvez le collecter pour le transmettre à l'un de nos référents.*

### Etape 3

Saisir votre observation avec vos photographies en indiquant la date et la position précise de votre mare sur <http://faune.bourgogne-nature.fr> dans la rubrique "E-observations".

